

LE BULLETIN

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." — "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Vol. V — No 24

Montreal, Dimanche, 13 Octobre 1907.

DEUX SOUS

L'HON. M. BRODEUR

La réception cordiale faite à l'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries à chaque endroit où il s'est arrêté depuis son retour d'Europe est de nature à lui faire oublier les ennuis et les tracasseries d'une carrière politique déjà bien remplie en résultats pratiques et enviables.

En effet, la carrière politique est parfois si ingrate qu'il faille une énergie bien trempée pour continuer à se dévouer pour le bien-être de notre pays, et c'est pourquoi nous avons été heureux d'entendre l'hon. M. Brodeur dire à ses électeurs et aux milliers de compatriotes venus de Montréal et des cités environnantes, qu'il continuerait à se dévouer et à se prodiguer comme par le passé afin de développer les ressources immenses de notre pays en prêtant son concours à la politique sage et éclairée du gouvernement Laurier.

Rarement, et nous pourrions dire jamais exception faite de celle accordée à Sir Wilfrid Laurier, nous avons été témoins de démonstrations aussi spontanées et aussi sincères que celles des jours derniers à l'adresse de l'hon. M. Brodeur. Franchement nous étions heureux de constater que nos compatriotes sans distinction de parti se donnaient la main afin de prouver leur reconnaissance à celui qui conjointement avec l'hon. M. Fielding avait si bien rempli la tâche agréable mais ardue de conclure un traité pour agrandir l'étendue de notre commerce avec la France et resserrer les liens qui nous portent à aimer la patrie de nos ancêtres.

Dans son éloquent discours à St-Hilaire, l'hon. M. Lemieux nous disait que la Providence avait voulu que l'hon. M. Brodeur, le petit-fils d'un brave patriote qui n'avait pas hésité à verser son sang pour la défense de nos droits menacés et pour la conquête de nos libertés religieuses et politiques, fut celui qui aurait le bonheur de signer le premier traité nous assurant une autonomie complète.

M. Lemieux aurait pu aussi ajouter qu'il n'en fut pas ainsi d'une autre famille dont le grand-père s'était d'abord dévoué pour son pays, puis lui avait refusé son concours efficace pour contribuer au succès de la politique réformatrice de l'hon. M. Lafontaine.

Dans le premier cas cité, l'aïeul et le petit-fils n'ont pas cessé de se dévouer au service de leur patrie, tandis que dans l'autre, l'aïeul a abandonné ses amis et compatriotes au moment le plus critique et le petit-fils, depuis quelques années, cherche par une ambition par trop prononcée à nous faire enlever nos droits acquis en voulant imposer à nos représentants une ligne de conduite de nature à causer l'isolement de notre Province.

Les électeurs de notre Dominion sont trop intelligents pour hésiter dans le choix à faire entre ces deux compatriotes, et voilà pourquoi le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier peut compter sur le concours de tous ceux qui ont à cœur le respect et la prospérité de notre nationalité.

On eût pu croire qu'après une absence de plusieurs mois en Europe, une rude traversée de l'océan et les milliers d'occupations qui l'attendaient au retour au pays, l'hon. M. Brodeur songerait à se donner un repos bien mérité, au sein de sa famille. Mais l'actif ministre de la marine en a jugé autrement. Dès son arrivée au pays il s'est empressé de reprendre contact avec l'administration de son département, et il n'aura de cesse, d'ici à la fin de la présente saison de navigation, jusqu'à ce qu'il se soit rendu compte des travaux accomplis et de ceux qui restent à faire.

C'est ainsi que l'hon. Ministre annonce son intention de partir ces jours-ci pour faire une inspection générale à laquelle il invitera des représentants des compagnies de navigation et des chambres de commerce. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'hon. M. Brodeur, que de dire que le souci de sa responsabilité et l'intérêt de son département passent avant son bien-être personnel.

M. Henri Bourassa est-il un homme d'affaires? Nombreux étaient ceux qui auraient pu le croire avant la publication de l'article signé "Canadien" dans la "Presse", le jeudi...

Si le gouvernement d'Ottawa se refuse de signer un contrat par lequel il s'oblige de ne pas construire une école militaire sur le Parc Lafontaine, c'est que l'ordre-en-conseil décrétant la création de l'École Ste-Hélène à la ville de Montréal, à raison de \$200,000, n'a pas la restriction qu'on veut inclure dans un contrat sous lequel un ordre-en-conseil veut un contrat.

L'ECHEVIN ROBINSON

S'il nous était possible de ne pas croire que l'échevin Robinson soit sérieux lorsqu'il s'en prend aux membres de la Commission de la Voirie, pour dénoncer l'administration des fonds affectés aux travaux publics de notre ville, nous aurions que faire de relever son grossier bavardage.

Ses airs de matamore, que supporte mal une voix flûtée, ses dénominations, voire même ses menaces seraient du dernier ridicule, si sa conduite n'était inspirée par un sentiment dangereux; car, malheureusement, Malborough Robinson est sérieux et il est parti en guerre contre l'élément Canadien-français du conseil de ville.

Nous avons toujours soupçonné de mesquinerie les représentants du quartier St-Laurent, et dans son entrée au conseil son humeur ombrageuse l'avait désigné à l'antipathie naturelle de la grande majorité de nos pères conscrits.

Il vient de dévoiler son jeu et, à la dernière assemblée du Conseil, il a donné toute la mesure de son fanatisme en déchaînant de virulentes attaques à l'adresse des membres de la Commission de la Voirie, dont la majorité Canadienne-française nécessairement n'a pas l'heur de lui plaire.

Administrateurs corrompus, idiots ou incompetents; les membres de la Voirie sont tout cela aux yeux de ce cerber de la chose publique! Evidemment on ne saurait trouver grâce à ses yeux si l'on est Canadien français!

Et toute cette tempête au sujet de l'adjudication d'un contrat pour la construction de certains trottoirs en pierre artificielle, et dont la confection n'a pas donné satisfaction à l'attente des entrepreneurs et des autorités de la Voirie.

Celle-ci décide de faire faire des trottoirs en pierre artificielle, selon des échantillons approuvés et approuvés par les experts de l'Université McGill; le Conseil adopte la recommandation de la Commission de la Voirie et adjuge le contrat à une compagnie privée, possédant le brevet des matériaux soumis et acceptés.

Les travaux étant terminés à certains endroits, conformément aux dispositions du contrat, on s'aperçoit que les matériaux dont se composent ces trottoirs ne valent rien et que les trottoirs en question sont voués à la ruine.

Que fait-on? On proteste la compagnie adjudicataire, qui reconnaît sa propre erreur et fait enlever les mauvais matériaux pour les remplacer, à ses frais, par des matériaux à toute épreuve.

Voilà, tout le scandale! C'est-à-dire que les entrepreneurs ont été trompés, ce qui entre nous n'est pas un compliment à l'adresse des experts de McGill; les autorités de la Voirie ont été mises sous une fausse impression, par suite d'une erreur technique, et le Conseil lui-même a assumé la responsabilité de l'erreur.

Il n'y a vraiment pas de quoi à mettre le feu aux quatre tours de l'Hôtel-de-Ville!

Ah, mais, voilà! Il y a un dessous à cette question troublante et le voici:

Des quatre ou cinq soumissionnaires qui ont sollicité au printemps l'honneur de fournir à la ville les matériaux nécessaires à la confection de quelques cents arpents de trottoirs, à Montréal, se trouvaient trois ou quatre soumissionnaires anglais et un soumissionnaire Canadien-français.

La soumission de celui-ci offrait plus d'avantage fut acceptée. Les autres soumissionnaires frustrés dans leurs ambitions, ne se tinrent pas pour battus et nous venons de voir le résultat de leur petite conspiration, menée avec autant de fanatisme que de maladresse par Malborough-Robinson.

On a donc voulu encore manger du canayen-français, à l'Hôtel-de-Ville, pas autre chose! C'est l'histoire ancienne qui recommence. On se calme pendant un certain temps, puis le naturel reprend le dessus. Il faut aux échevins anglais la part du lion! Et ce n'est pas encore assez!

Leur lieutenant, Malborough-Robinson, vient de lancer un défi au président de la Commission de la Voirie dans l'espoir de démolir un château fort canadien-français et de donner du prestige à l'élément anglais. Il rêve pour un anglais le poste éminent de président de la Commission de la Voirie! Peut-être le convoite-t-il pour lui-même!

Et avec ça, nous avons déjà des échevins anglais à la tête de certaines commissions municipales. Que gagnons-nous, au concours de ces fameuses qualités d'hommes d'affaires?

Lorsque l'échevin Robinson s'est levé, au Conseil, lundi, tenant dans sa main droite les foudres de son ressentiment, nous avons eu un moment qu'il se levait pour extermier l'échevin Clearhue, président de la Commission de l'Aqueduc, l'auteur des maux dont souffre aujourd'hui la population de Montréal.

La crise actuelle avait donné lieu de croire qu'il y aurait, au Conseil, un échevin pour dénoncer la "disette d'eau, et condamner l'incurie, l'imprévoyance et l'indifférence du département de l'aqueduc.

M. Robinson ne l'a pas fait. Il pourra se rattraper une autre fois, si moins qu'il n'ait nulle envie de troubler le repos de son ami Clearhue.

En se tournant un peu à droite, l'échevin Robinson aurait pu, du doigt, qu'il pointait vers l'échevin Larivière, toucher l'échevin Yares, président de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, et lui demander compte du sinistre fiasco du poste No 5 et de la lamentable farce du contrat de l'éclairage. Il aurait pu de ce côté exercer sa verve et trouver matière à critiquer.

N'avez crainte, il est trop brave et trop sincère pour tenter cet effort. Mais d'autres le feront pour lui, et ce sera justice.

A bon entendeur, Salut!

L'ECLAIRAGE DE NOS RUES

Discutant la question du contrat de l'éclairage des rues, le "Canada" dit: "Il est un règlement du conseil de ville dont certains journaux semblent oublier l'existence, c'est celui qui exige que tout contrat civique pour une somme de plus de \$500 ne soit accordé qu'après demande publique de soumissions."

Le contraire ignore deux faits importants, qu'il devrait connaître, s'il veut traiter utilement les questions municipales.

Premièrement, s'il s'était tenu au courant du travail accompli à la dernière session et s'il ouvrait la charte de la cité, notre confrère reconnaîtrait que la somme fixée par la charte comme limite à l'octroi d'un contrat sans soumission a été portée de \$500 à \$1,000 et en second lieu il trouverait que cette restriction ne se rapporte qu'aux commissions municipales, dont les pouvoirs sont définis, à cet effet, par l'article 554.

Il ne peut donc dire avec raison que "tout contrat civique" pour une somme excédant non pas \$500, mais \$1,000—ne peut être accordé qu'après demande de soumissions. Le Conseil a droit de passer des contrats pour le montant qu'il veut. Le point a été décidé lors de l'adoption du projet Payette.

Mais lorsqu'il dit, plus loin: "Quant à l'éclairage électrique des citoyens, rien ne peut empêcher que les soumissions demandées pour l'éclairage des rues ne comportent aussi la fixation d'un taux maximum pour cet éclairage."

Le confrère ne soupçonne pas toute l'importance du point qu'il soulève et qui a été perdu de vue dans toutes les discussions qui se sont faites à l'Hôtel-de-Ville, à ce sujet, depuis que le projet Payette a été entravé et mis de côté.

Lorsque la Commission d'Eclairage s'adressa à la compagnie M. L. H. & P. pour négocier un renouvellement du contrat de l'éclairage au gaz, elle offrit d'établir une échelle des prix du gaz seulement, ignorant que le contrat d'éclairage privé au gaz était la condition "sine qua non" du contrat pour l'éclairage des rues. A l'époque de la signature de ce dernier contrat, la ville avait, en effet, dit à la compagnie: vous aurez le contrat à un prix de... "à condition que vous vendiez le gaz aux citoyens à \$1.20 les mille pieds, etc."

Or la Commission d'Eclairage n'a eu en vue jusqu'ici que de négocier un contrat pour l'éclairage privé, sans s'occuper du contrat existant pour l'éclairage des rues, qui, est après tout le seul lien qui tienne, entre la ville et la compagnie, l'autre n'étant qu'une condition de celui-ci.

Le contrat Payette pourvoit, au contraire, à l'annulation du présent contrat de l'éclairage des rues, en stipulant qu'il ne deviendrait, à son tour, qu'une condition d'un contrat pour la fourniture du gaz et de l'électricité aux citoyens.

LA GENEROSITE DE M. DESERRES

La taxe de l'eau est réduite. Bien peu de ceux qui, depuis des années réclament à grands cris cette bienfaisante mesure, n'ont pu espérer que le Conseil de Ville se résoudrait jamais à décréter une réforme aussi radicale que celle qui a été virtuellement introduite dans le code de notre administration municipale, cette semaine.

C'est grâce à l'énergique initiative des échevins Giroux et Payette et au généreux concours des échevins L. A. Lapointe, Proulx et Leclair, et les citoyens de Montréal devront désormais de payer l'eau, nécessaire à leurs besoins quotidiens, à un prix raisonnable et équitable et ils auront, ainsi, la majorité des échevins qui ont donné leur appui à cette mesure, droit à la reconnaissance du public.

La discussion à laquelle a donné lieu l'adoption de la proposition Giroux, a jeté une lumière nouvelle sur l'état de nos ressources et ouvert de nouveaux horizons aux aspirations du pouvoir public. Loin de diminuer notre revenu, cette réduction d'un impôt, devenu un véritable fardeau pour les contribuables, contribuera au développement de notre ville, en même temps qu'elle ajoutera au bien-être général.

Il eût été surprenant que le "Canada" donnât son approbation à l'adoption d'un règlement, comportant une réduction de la taxe de l'eau. Son maître, l'échevin DesSerrès, a donné toute la mesure de sa générosité, en déclarant à l'Assemblée du Conseil-de-Ville que la "taxe actuelle est équitable et juste" et qu'il n'avait pas lieu de la réduire. Et virtuellement le "Canada" fait un crime aux échevins Giroux et Payette d'avoir osé se permettre une telle largesse. Le "Canada" affirme que la réduction proposée ne diminuera aucunement pour les naifs les charges qu'ils ont à supporter pour pouvoir à l'existence de leur famille.

Il eût donc mieux valu laisser indéfiniment la taxe de l'eau s'élever graduellement avec les loyers, pour diminuer "les charges des naifs," que de la réduire proportionnellement à ce que cette augmentation des loyers a d'exagéré et d'exaspérant? Quelle logique et quelle générosité!

UNE VILLE MODELE

Soyez tranquille, il ne saurait être question de Montréal!

C'est aux Etats-Unis qu'il faut aller chercher ce modèle et disons de suite qu'il s'agit de Minneapolis, grande et belle ville située sur la rive droite du Mississippi. Elle compte 220,000 habitants, mais la prospérité de son commerce et de son industrie accroît de jour en jour le chiffre de sa population.

Il y a quatre ans, en creusant un égout, des ouvriers découvrirent une caverne. Ils y trouvèrent l'ingénieur qui explorait l'abîme et constata que Minneapolis était bâtie sur une grotte immense, gigantesque, infinie, au-dessus de laquelle se dressait le Mammoth, dans le Kentucky, la plus vaste des grottes connues, n'est plus qu'une de ces fosses où jouent aux billards les enfants. Une mince couche de terre, une fragile écorce séparait seule du vide la ville tout entière et tenait en suspens les rues, les palais, les églises et les maisons à quarante-sept étages qui égratignent le ciel de leurs toits orageux. L'ingénieur crut de son devoir d'avertir le maire qui convoqua d'urgence la municipalité. Le Conseil estima qu'il fallait aussitôt entreprendre des travaux de consolidation, construire des piliers et donner à la ville une base artificielle. Il estima aussi, avec beaucoup de bon sens, qu'on devait tenir secrète l'existence de la grotte. Divulguer le péril, c'eût été affoler la population, ruiner le commerce, mettre en fuite l'industrie. Puisque Minneapolis avait tenu jusqu'à ce jour, il tendrait bien quelques années encore; on lui dirait la chose après le travail fini; il connaîtrait son mal en même temps que son salut.

L'entreprise commença; une forêt de piliers s'éleva sous la ville. De peur d'éveiller l'attention, aucun cré-d'impôt spécial n'avait été voté; le Conseil payait les dépenses à l'aide de virulentes sur tous les budgets du budget. Certains avaient dit, souffriront et les échevins, s'étonnant d'être plus mal servis que plus de dépenses, dirent au gouverneur et au gouverneur: "C'est un miracle que la municipalité ne se soit point, elle pour-suivre sa tâche en silence, résignée à

la calomnie pour le salut commun. Les travaux viennent de s'achever; Minneapolis connaît depuis hier le péril écarté et les risques évités."

Une telle aventure, doit se vendre à jamais célèbre; car, dans cette histoire invraisemblable et cependant authentique, abut est digne d'admiration. Voilà une ville de 220,000 habitants qu'on reprend en sous-œuvre; les travaux durent quatre ans et personne n'en sait rien. Pour garder ce secret, il a fallu la complicité de centaines d'ouvriers, d'ingénieurs, de conseillers municipaux et d'employés de mairie; pas un seul, même dans la tiédeur de l'oreiller conjugal, n'a trahi la consigne. La municipalité s'est exploitée, soupponnée; ses ennemis ont exploité contre elle le mécontentement du public étonné; la défiance est entrée au cœur de ses amis; elle n'a pas dit un mot pour se défendre; elle a tout accepté dans l'intérêt public.

Bel exemple pour les pays étrangers où la crainte de l'électeur est le dernier mot de toute la politique! Enfin voilà une ville à qui l'on refait un sol, sous laquelle on enfouit des montagnes de pierre, des océans de béton. Elle n'en voit rien, elle ne s'en doute même pas. Nul encombrement, nul gâchis; aucun point de mine, point de chantiers et point de palissades; pas de bruit, pas d'écritures arrêtant la circulation.

Bel exemple pour Montréal où l'on attend dix ans pour réorganiser un service d'aqueduc!

LA SEMAINE POLITIQUE

La nomination de l'hon. M. R. Lemieux, comme envoyé spécial du Canada au Japon pour négocier avec le gouvernement japonais un arrangement limitant l'immigration japonaise en ce pays, est la conséquence logique de la promesse faite par Sir Wilfrid Laurier de s'enquérir de tous les faits se rapportant à la cause des récentes émeutes de Vancouver et d'y remédier s'il y a lieu.

Cette épineuse question de l'immigration japonaise est devenue un problème qui intéresse à la fois le Canada et l'Amérique toute entière. Il importe d'apporter à sa solution toute la prudence possible. En ce qui concerne le Canada la crise est rendue à l'état aigu, depuis que la politique s'est immiscée dans le règlement des difficultés qui sont survenues à la Colombie-Anglaise. Les conservateurs ont retiré du brasier toujours allumé de la discorde des brandons qu'ils dispersent aux quatre coins de la contrée affligée de l'immigration japonaise et ils ont réussi à former parmi les groupes ouvriers, une avant-garde d'agitateurs, qui réussiraient à provoquer une révolution, s'ils n'étaient contraints par l'attitude énergique du gouvernement d'Ottawa de mettre un frein à leurs provocations.

Personne ne conteste l'opportunité d'apposer au flot toujours grandissant de l'immigration japonaise au Canada une barrière capable de l'arrêter, mais la question est de savoir si cette barrière existe ou non, et si elle existe comment il se fait que l'on en fasse si facilement le tour.

Sir Wilfrid Laurier invoque les dispositions explicites du traité anglo-japonais, que le Canada a voté à la dernière session du Parlement, pour déclarer que la barrière existe et qu'elle ne saurait être ignorée par le gouvernement du Japon, sans entraver la violation du traité lui-même. Or la mission confiée à l'hon. M. Lemieux est de s'enquérir auprès du gouvernement du Mikado, si celui-ci se rend compte qu'il y a dans le traité anglo-japonais une clause qui limite à six cents personnes par année le chiffre de l'immigration japonaise au Canada. La réponse du gouvernement japonais indiquera au gouvernement canadien sa conduite à suivre et nul doute que Sir Wilfrid Laurier ne faille pas à la tâche, s'il était démontré que le gouvernement du Japon, connaissant l'existence de cette disposition essentielle du traité, consentait à la violation de propos délibéré. Dans ce cas, aucune autre solution que l'abrogation pure et simple du traité lui-même ne serait possible, mais dans le cas contraire une entente mettrait à couvert les intérêts du Canada, en réprimant le flot envahisseur de l'immigration japonaise sur notre territoire et en conférant à notre pays l'avantage d'un traité satisfaisant à tous les points de vue.

L'hon. M. Lemieux s'embarquera, le 24 de ce mois, et nous souhaitons à notre distingué représentant plein succès dans sa délicate mission auprès de l'empereur du Levant.

L'opposition que fait à l'immigration japonaise, le parti ouvrier du Canada, n'a en soi rien de plus légitime et il est bien entendu que ce n'est pas en principe que la répression des toris causés, par ce débordement de Jaunes est dangereuse, mais bien dans son application.

En ressentant le tort que leur font les ouvriers étrangers qui viennent ici travailler à des salaires inférieurs, les ouvriers canadiens font exactement comme font les japonais eux-mêmes. Si ceux-ci se plaçaient sur un pied d'égalité avec les ouvriers canadiens et s'ils demandaient les mêmes salaires que ceux payés à nos nationaux, il n'y aurait pas autant d'agitation autour de l'entrée, au Canada, de chinois, de japonais et d'hindous. Leur plus grand tort, c'est qu'à la Colombie-Anglaise, comme en Californie, en Australie ou en Afrique du Sud, ils mènent la main-d'oeuvre locale et réussissent à se substituer aux ouvriers nationaux.

En vérité, les japonais ne sont pas un peuple logique. Ils considèrent comme un affront qui leur est fait, s'il ne leur est pas permis d'aller dans un pays étranger, emportant avec eux leur échelle de salaires. Mais si on leur offre une dose de leur propre médecine, ils refusent de la prendre. C'est ainsi qu'un détachement d'ouvriers chinois est allé s'échouer récemment dans une ville japonaise, à Kagoshima. Les japonais travaillent à bon marché, mais pas encore autant que les chinois.

Qu'est-il arrivé? On a protesté au Japon, et on a mis à la porte les encombrants chinois. Non pas que cet acte de sommaire justice ait été perpétré par une foule émeute. Ce sont les autorités elles-mêmes qui sont intervenues et qui ont intimé à ces citoyens "non désirables" l'ordre de partir.

C'est donc pas l'antipathie de la race qui a forcé les japonais à chasser les chinois, c'est le désir de protéger leurs ouvriers. Pourquoi alors s'offensent-ils de recevoir ici le même traitement qu'ils infligent aux ouvriers d'autre race qui vont chez eux supplanter leurs ouvriers?

Ils sont donc mal venus de réclamer et si l'immigration asiatique ne peut être réglementée par un bon traité, capable d'empêcher la répétition des émeutes qui bouleversent la Colombie-Anglaise, qu'elle soit exclue complètement. Ce n'est pas nous qui nous nous en plaindrons.

légitime et il est bien entendu que ce n'est pas en principe que la répression des toris causés, par ce débordement de Jaunes est dangereuse, mais bien dans son application.

En ressentant le tort que leur font les ouvriers étrangers qui viennent ici travailler à des salaires inférieurs, les ouvriers canadiens font exactement comme font les japonais eux-mêmes. Si ceux-ci se plaçaient sur un pied d'égalité avec les ouvriers canadiens et s'ils demandaient les mêmes salaires que ceux payés à nos nationaux, il n'y aurait pas autant d'agitation autour de l'entrée, au Canada, de chinois, de japonais et d'hindous. Leur plus grand tort, c'est qu'à la Colombie-Anglaise, comme en Californie, en Australie ou en Afrique du Sud, ils mènent la main-d'oeuvre locale et réussissent à se substituer aux ouvriers nationaux.

En vérité, les japonais ne sont pas un peuple logique. Ils considèrent comme un affront qui leur est fait, s'il ne leur est pas permis d'aller dans un pays étranger, emportant avec eux leur échelle de salaires. Mais si on leur offre une dose de leur propre médecine, ils refusent de la prendre. C'est ainsi qu'un détachement d'ouvriers chinois est allé s'échouer récemment dans une ville japonaise, à Kagoshima. Les japonais travaillent à bon marché, mais pas encore autant que les chinois.

Qu'est-il arrivé? On a protesté au Japon, et on a mis à la porte les encombrants chinois. Non pas que cet acte de sommaire justice ait été perpétré par une foule émeute. Ce sont les autorités elles-mêmes qui sont intervenues et qui ont intimé à ces citoyens "non désirables" l'ordre de partir.

C'est donc pas l'antipathie de la race qui a forcé les japonais à chasser les chinois, c'est le désir de protéger leurs ouvriers. Pourquoi alors s'offensent-ils de recevoir ici le même traitement qu'ils infligent aux ouvriers d'autre race qui vont chez eux supplanter leurs ouvriers?

Ils sont donc mal venus de réclamer et si l'immigration asiatique ne peut être réglementée par un bon traité, capable d'empêcher la répétition des émeutes qui bouleversent la Colombie-Anglaise, qu'elle soit exclue complètement. Ce n'est pas nous qui nous nous en plaindrons.

LA VILLE POUSSIERE.

L'Étranger regardait par les vitres du wagon défilier les prairies jaunies, où le soleil mettait un rayon pâle. Venant de bien loin, du pays où l'éternel, il voyait pour la première fois l'automne décorer de son pinceau multicolore les feuilles des arbres et le charme des champs. C'était un merveilleux tableau qui s'estompait vers l'horizon, dans un fond gris jaune. L'Étranger ne fit pas attention d'abord à ce curieux effet, mais le fond du tableau, semblant se jouer des lois de la perspective, s'approchait toujours, au lieu de reculer.

Cela le surprit. Ses compagnons ne semblaient pas partager son étonnement; il les questionna. Mais on haussa les épaules. —"Comment, vous n'êtes donc jamais venu ici?" Mais cela, c'est de la poussière.

Et l'on ne s'occupa plus de l'Étranger. Le convoi filait maintenant à grande allure, sur un pont qui semblait interminable. On ne pouvait en voir le bout, qui plongeait dans le nuage. C'était bien de la poussière dans la laquelle dansaient, horriblement grossies, des Streptococci Aurei, des Bacilli Eberthi, des Staphylococci grimaçants. Et le train allait toujours, longeant maintenant des maisons longues qui embraient leurs profils dans la poussière intense. On stoppa enfin et l'Étranger descendit, croyant être en gare. Il ne se trompait pas, mais c'était comme un instinct qui lui guidait. Plongé jusqu'aux chevilles dans un amas puant de matières pulvérisées, il avança vers une tache blanche qui lui sembla être une porte. Des cris barbares l'accueillirent. Dans le nuage s'agitaient des ombres qui saisirent son parapluie, sa valise, sa canne, qui s'emparèrent de lui, le poussèrent dans une grimbarde, et l'on partit sur des pavés caillouteux qu'on ne voyait pas, mais dont les côtes sentaient la répercussion.

Puis ce fut l'arrivée dans un hôtel où des lumières palissaient dans l'emboussure jaunâtre. L'Étranger se laissa faire, la gorge sèche, les yeux plourants. Il demanda un verre d'eau. On éclata de rire.

"De l'eau? Qu'est-ce que cela?" —"Il demande de l'eau, avez-vous de l'eau?"

"De l'eau De l'eau!" Un Monsieur grave prit l'Étranger par le bras et lui confia: —"Ici, monsieur, on ne parle pas plus d'eau, que de corde dans la maison d'un péchu. Je suis bien vieux, mais je me rappelle que, dans mon enfance, on parlait d'un ingénieur, mort depuis bien longtemps, qui avait voulu donner de l'eau à la ville. Il cria pendant bien des années que l'eau allait manquer, qu'on n'aurait rien à boire, rien pour arroser les rues, rien pour se laver, rien, rien. Mais le Conseil Municipal dormait, il ne se réveillera pas. Un jour une pompe se brisa, le Conseil dormait toujours; un tuyau creva, le Conseil dormait encore; un autre tuyau se fendit, le Conseil continua à ronfler; les réservoirs se vidèrent, le Conseil ne bougea pas; l'eau manqua totalement, le Conseil dormait de plus belle. La poussière commença à s'amasser dans les rues, on but de l'alcool pur, on ne prit plus de bains, les enfants moururent, la peinture grandit; le Conseil dormait, dormait, dormait toujours. On se déshabituait de tout, excepté de vivre dans la poussière. Le pli est pris, aux conditions nouvelles répondent des coutumes nouvelles. La nature s'est adaptée à ce qui est; on ne voudrait plus changer. Vous demandez de l'eau! On vous prend pour une bête curieuse.

"Si vous prenez cette rue et que vous marchiez jusqu'à un vieux palais qui s'écroule, vous trouverez quarante personnes qui dorment. C'est le Conseil municipal qui ne s'est jamais réveillé. C'est notre unique curiosité et nous la montrons volontiers."

L'Étranger semblait dormir. Le Monsieur grave le regarda un instant puis s'éloigna en haussant les épaules. L'Étranger était mort suffoqué.

J. VOYCLERE.

Encore une conduite d'eau qui "fuite"... Nommons sans tarder une commission permanente des conduites d'eau!

On annonce une prochaine augmentation des taux d'assurance! C'était à prévoir, après le dernier gâchis de notre système de canalisation de l'aqueduc.

Rien moins qu'une bonne et sérieuse enquête sur l'administration du département de l'aqueduc ne satisfiera le public de Montréal. Qu'on agisse!

Les tribunaux ont jugé que l'interruption de l'approvisionnement d'eau rend une maison inhabitable et constitue une cause suffisante de résiliation d'un bail. Or toute résiliation comporte une réclamation de dommages. Avis aux citoyens du quartier St-Jean-Baptiste!

M. Lucas a décidé de se porter candidat contre l'échevin Clearhue, dans le quartier St-Laurent, et il estime avec raison de dénoncer le système de dénigrement que pratiquent les anglais contre les canadiens.

Un rajustement des privilèges conférés à la majorité et à la minorité, par ordre de mérite et conformément aux droits des uns et des autres, aurait, croyons-nous, pour effet de ramener la paix chez Concordia.

Jamais plus qu'aujourd'hui les préjugés de race n'ont été mis à l'ordre du jour à l'Hôtel-de-Ville et l'échevin Larivière a raison de dénoncer le système de dénigrement que pratiquent les anglais contre les canadiens.

Un rajustement des privilèges conférés à la majorité et à la minorité, par ordre de mérite et conformément aux droits des uns et des autres, aurait, croyons-nous, pour effet de ramener la paix chez Concordia.

Un édit de l'impératrice de Chine décrète la création d'un "Conseil de délibération" pour aider le gouvernement dans la discussion des questions d'état. L'intention est d'établir un gouvernement responsable local et lorsque le peuple sera devenu familier avec ce genre d'administration, de députés seront envoyés à une convention nationale, dans le but de fonder un Parlement. Si cette transformation du Céleste Empire s'accomplit ce sera le plus grand événement du 20ième siècle.

LES CAMARADES JAUNES

Par Auguste Godfroy

CHAPITRE IV

Filles d'ouvriers

En haut, dans son boudoir Madame Camille attendait.

Mais comme sept heures étaient sonnées, et que pour le dîner M. Levillain...

Elle était la douce influence qui corrigeait sa rudesse native, l'éclatante et le savoir-vivre dans son intérieur...

Après de sa fille M. Levillain avait un autre projet...

Un gendre ce n'est plus du tout pareil! Ces fils de sa Camille, il les attendait avec impatience...

Aussi Martial Aubert, après vingt mois de mariage déjà, en était-il encore aux tâtonnements...

Officiellement Martial Aubert et Camille Levillain étaient époux...

Et de cet état de leurs âmes, de toute cette hypocrisie d'une fausse tendresse...

Tout eût expliqué que Monsieur Martial gagnant la salle à manger...

La conversation des trois personnages se traîna dans la banalité quotidienne...

Martial se réservait pour un peu plus tard. Il rêvait savoir ce qu'il y avait de feint et de réel dans la singulière réserve de sa femme...

L'occasion était exceptionnelle; il fallait la saisir.

Aussi bien en avait-il assez et comme homme blessé dans son légitime orgueil et comme mari blessé encore davantage dans son amour.

Noël lui avait arraché un bandeau de yeux; il s'agissait à cette heure du salut des forges, du salut de la fortune de Camille Levillain, salut dont lui, lui seul, Martial était déclaré capable par l'expérience, du chef de parti ouvrier.

Peut-être même était-il déjà trop tard; et pour sauver les feus et les existences du vieux patron et de sa fille devait-il sacrifier sa propre vie?

En tous cas il essayait, ne reculant devant rien, se déclarant prêt à tout.

— Mais si ces capacités et leur avenir d'aujourd'hui...

— Alors à quel bon vivre, lui qui l'aimait pour elle-même, qui l'aimait, aimé pauvre, lui qui ne songeait qu'à se rendre encore plus digne d'elle par des actes, par les travaux supérieurs à ce que M. Levillain avait pu espérer en l'acceptant?

— Et comme Camille lui tendait la main pour le bénir dans un geste lent, avec presque de la rancune dans le regard, Martial lui demanda d'entrer chez elle pour "lui offrir la surprise annoncée."

— C'était chose de pareil, une satisfaction intime adouci les traits de la jeune femme, et elle acquiesça joyeusement avec bonne grâce.

— Et Martial, qui comptait, en un sourire triste, beaucoup de tendresse encore dans sa voix et dit avec une émotion profonde:

— Camille... je vous aime bien! Il y avait tout de double dans ce mot, encore de si légitimes reproches dans ces quelques mots sortis de la bouche d'un mari, une telle affirmation de son amour absolu que la jeune femme tressaillit, rougit, balbutia:

— Mais... pourquoi?... Et moi aussi je vous aime... Martial eut la générosité de ne point répondre.

— Pas absolument comme vous le devriez comme je le désirerais! Le silence gardé parla pour lui.

— Une haine de larmes monta dans ses yeux qui ne fixaient plus Camille, mais qui s'élevaient vers le ciel comme pour caresser cette faiblesse et le regret:

— Oh oui, je vous aime bien! Et dans mon amour pour vous, il y a autre chose que la gratitude du jeune homme pauvre, du serviteur hissé au faite par que vous avez consenti à lui tendre votre main... Martial Aubert, fils unique du maître des forges de Saint-Maurice, eût tout à fait, encore plus si possible, aimé Camille Levillain fille d'un des orgerons de ses usines...

— Comment les fleurs déposées au tour de l'arbre du parc, et les nids d'oiseaux qui se faisaient la joie de mes rêves, c'était vous qui...

— Mais alors... alors c'est vous qui avez eu aussi les premiers rêves aimants de votre idole, car je devinais de l'amour dans ces dons et à cet amour je lui étais... reconnaissant.

— Vous le regrettez maintenant? que vous savez?

— La jeune femme avait pâli d'une pâleur étrange et porta la main à son cœur comme si à quelque chose se fut déchiré.

— Puis presque aussitôt une barre de volonté se dressa sur son large front: — Non, je ne le regrette pas puisque ce toc-toc de mon cœur de fille c'était... mon devoir avant la lettre.

— Ah!... votre devoir? Et aussi sans doute des toc-toc de cœur croyant s'adresser à un prince et non à un forgeron!

Les yeux de Camille Levillain devinrent plus perspicaces comme pour...

— A la façon dont elle développait son mari, à l'avidité avec laquelle elle...

— Et de fait Camille Levillain jusqu'à cette heure ne connaissait que Martial Aubert que le surfaçon, l'homme qui...

— Si donc elle fut émue, touchée, ramuée par les paroles d'amour, sans bornes que lui donnait Martial, elle ne fut pas moins frappée de la gravité de la situation morale et matérielle des usines.

— Elle ferma seulement les yeux pendant quelques secondes afin de se recueillir, afin de se bien assurer qu'elle portait le cœur haut.

— Puis, tendant la main à Martial, elle termina l'entretien en disant: — Merci, mon ami, et de votre attachement et de votre dévouement de continuer la vérité, merci. Laissez-moi seule maintenant, j'ai besoin de faire mon examen de conscience, de voir clair en moi-même...

— Elle n'ajouta rien autre chose et cependant Martial se retira avec l'âme en fête.

— Jamais Camille, si peu sa femme, ne lui avait avec cette douceur dans la voix qui en faisait comme une caresse, donné le qualificatif de "mon ami"; et la façon dont elle avait prononcé cet air de reproche de "à demain" équivalait à un serment de "à toujours!"

— Dans la vie, les femmes se plient avec une merveilleuse facilité aux circonstances et aux milieux, puis aussi elles ont une grande puissance de dissimulation.

— Au cours de cette nuit-toute l'existence intérieure de Camille Levillain, fille orgueilleuse de ses richesses, maîtresse hautain d'un peuple d'ouvriers, épouse triplement polie d'un associé d'affaires jugé indispensable, toute cette existence fut bouleversée.

— Et cependant il n'y eut, en apparence, rien de changé le lendemain dans les habitudes de La Tuilerie.

— Madame Camille procédait et continua de procéder par gradations insensibles.

— Le cœur de Martial fut seul à comprendre, à se réjouir.

— Une conversion violente; un éclat n'eussent point été durables, eussent tout compromis; cette lenteur, ce calme, ce mutisme révélait la force d'âme de Camille, l'amplitude et la virilité de ses desseins.

— C'était comme la mer qui monte, monte sans qu'on s'en doute et qui finit cependant par couvrir la crête des rochers.

— Un des premiers actes de Madame Camille dans la journée du samedi fut d'appeler auprès d'elle Mlle Olympe pour l'interroger.

— Mlle Olympe avait été l'insitutrice de la toute première jeunesse de la fille de M. Levillain; et elle s'était montrée dans le rôle de demi-mère auprès de son élève si dévouée, si tendre, si pleine de jugement et de vertu que M. Levillain lui avait demandé de se considérer pour toujours comme chez elle à La Tuilerie.

LES FOURRURES

Le grand assortiment de Fourrures que nous venons de recevoir et lettres qualités incontestables méritent l'attention du public.

DES MAINTENANT

est le meilleur temps pour faire l'achat de vos fourrures; mais il faut vous adresser à des gens compétents.

J. R. BOURDEAU
109 Boul. St-Laurent. Tel. Bell Est 1850.

LE SPECIALISTE BEAUMIER

L'INSTITUT D'EXAMEN OPTIQUE

VERRES TORIC. 20 ANS D'EXPERIENCE.

144 St-CATHERINE

COUVERTES A CHEVAUX

De tous genres pour Ecures, Mauvais temps et froid.

Spécialité Habits à Chevaux

Aussi RUGS en Laine, Seal, Caoutchouc

La montagne Stee

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

Pianos D'EXPOSITION

Le grand assortiment de Pianos que nous venons de recevoir et lettres qualités incontestables méritent l'attention du public.

Les Pianos HARDMAN de New-York et MENDELSSON méritent une mention spéciale.

Prix Raisonables

FOISY FRERES
210 et 216 St-Gaithrine Est, COIN SANGUINET

LA CATASTROPHE DE QUEBEC

Des billets, bons pour un mois, seront vendus aux prix d'excursions, c'est-à-dire \$3.00, aller et retour, de Montréal à Québec, par la Cie de Navigation Canadienne du St-Laurent, Limitée. Cette occasion unique est offerte à partir de demain, le 16 courant.

FOURRURES! FOURRURES!

Il est à peu près temps de donner votre commande pour un pardessus doublé et garni en fourrures pour la prochaine saison. Le premier arrivé sera le premier servi. Le populaire tailleur Moretti vient de recevoir un magnifique choix de tweed et de fourrures pour pardessus. Il est toujours au No 10 rue Notre-Dame Ouest, près de la Côte St-Lambert.

Tel. Est 4687

Reynaud & Richardson RESTAURANT

Coin du Marché St-Laurent 283 Boul. St-Laurent

Spécialité: Vins, Liqueurs et Cigares de Choix.

CANADA - FEU

(Cie d'Assurances Mutuelle du Canada) contre le feu

Pertes payées à date, plus de \$1,000,000

U. E. BOURGIER, Manufacturier de Fourrures, 219 RUE AMHERST, Tel. Est 2345.

CHRONIQUE THEATRALE

THEATRE NATIONAL

Avec la pièce "La Française", M. Brioux a fait entendre un éloquent plaidoyer de la Française, mais des Français, mais de la France. Il avait remarqué que les étrangers ont la plus fâcheuse opinion de ses compatriotes, qu'ils associent leurs jugements, sur les mauvais romans et les pièces de théâtre qui leur apportent des tableaux calomnieux et mensongers de leurs mœurs.

AU ROCHONOSCOPE

Des personnes malveillantes avaient fait courir le bruit qu'il nous avait été impossible de donner des représentations dimanche, et que le joli établissement de l'avenue Duluth avait dû fermer ses portes. Renseignements pris, il est vrai qu'à un certain moment de la soirée on a dû fermer les portes pour empêcher le monde de rentrer, la salle étant déjà trop petite pour la foule qui se pressait dans les allées.

AUX NOUVEAUTES

L'Académie française venait à peine d'ouvrir ses portes à Victorien Sardou qu'il faisait représenter au théâtre du Vaudeville, à Paris, "Les Bourgeois de Pont-Arcy", le 2 mars 1898.

LA CIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST-LAURENT, LIMITEE

A partir de lundi, le 16 septembre, la compagnie émettra des billets, bons pour un mois, aux prix d'excursions de Montréal à Québec, pour \$3.00, aller et retour, permettant à ceux qui n'ont pas vu la catastrophe du pont de Québec.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

Le Remède du Père Mathieu employé dans les directions d'ici et d'ailleurs, a été prouvé par l'expérience que c'est un remède.

DEPOSITAIRE Laboratoires S. LACHANCE 87 rue St-Christophe, Montréal.

AU COMMERCE

NOUS AVONS L'ATELIER D'IMPRIMERIE LE MIEUX Outils de la Ville POUR

CARTES D'AFFAIRES BLANCS DE COMPTES EN-TÊTES DE LETTRES MEMORANDUMS LIVRES ET BROCHURES AFFICHES, ETC., ETC.

Prix Modérés et Satisfaction Garantie

A. P. Pigeon
105-109 ONTARIO EST
Angle Avenue MacGill-Ville
Tel. Est 121

DERNIERES NOUVELLES DU SPORT

FOOT-BALL

Les joutes de foot-ball à Montréal... Les National et les Montréal ont joué hier une partie de ligue intermédiaire qui a encore résulté en une victoire éclatante pour notre club canadien-français par 6 à 5.

LA BOXE

Aurons-nous de la boxe... Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

ATHLETISME

Ces tournois d'écoliers... Tel qu'annoncés dans les quotidiens les premiers tournois athlétiques annuels pour les "Kids" faisant partis de nos écoles locales ont eu lieu hier après-midi à la M.A.A.A.

LES DAMES

Un nouveau match de \$500 en perspective... Malgré les récentes victoires de M. J. O. Maille sur les joueurs considérés comme les piliers du jeu de dames, ses adversaires veulent de nouveau tenter un suprême et dernier effort, dit-on, afin de détrôner le champion du monde damiste.

LA LUTTE

Ce que sera la saison des luttes de 1907... Les directeurs du Club Canadien, dont le siège d'opération est le Parc Sohmer, vont gratifier leurs patrons cette année d'une série de luttes absolument remarquables.

Le sport de la lutte est solidement implanté à Montréal, grâce à eux et nous en connaissons même qui voudraient jusqu'à leur pieu pious se parer du luxe d'une séance au Parc Sohmer le vendredi. On nous annonce la venue de Muldoon pour venir donner. Ce lutteur est une étoile qui espérons-le paiera contre celle de Tremblay.

Le Club Canadien est la seule organisation sérieuse du genre que nous ayons en Canada et nous dirons même en Amérique.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

Il est rumored dans certains quartiers que nous aurons des assauts de boxe cet hiver, et que la salle du National, à Maisonneuve en sera le théâtre.

CONFLAGRATION

LEGLISE DE LA COTE SAINT-PAUL EST COMPLETEMENT DETRUITE... Le feu vient de détruire encore une fois l'église de la Côte St-Paul. A 2 heures M. Jos. Lemaitre, épicière, donnait l'alarme. Les flammes ravageaient déjà l'intérieur de l'église, presque sortie de ses cendres d'il y a 2 ans.

LE COUVENT... L'étage supérieur est brûlé et l'eau fait des dégâts considérables... Les élèves doivent retourner chez elles.

LES DAMES... Un nouveau match de \$500 en perspective... Malgré les récentes victoires de M. J. O. Maille sur les joueurs considérés comme les piliers du jeu de dames, ses adversaires veulent de nouveau tenter un suprême et dernier effort, dit-on, afin de détrôner le champion du monde damiste.

LA LUTTE... Ce que sera la saison des luttes de 1907... Les directeurs du Club Canadien, dont le siège d'opération est le Parc Sohmer, vont gratifier leurs patrons cette année d'une série de luttes absolument remarquables.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

LES ECHECS... Le Cercle Saint-Denis et l'Union des Commis-Marchands... La fusion de ces deux Cercles est un fait accompli depuis mercredi soir, et cela, est croyé, pour le plus grand avantage des deux institutions.

Guimétoscope... VUES ANIMÉES... MONUMENT NATIONAL

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES... OUVERTURE DES COURS GRATUITS... Lundi soir, 14 Oct. '07, aux endroits suivants

MONUMENT NATIONAL... Dessin à main levée... Dessin mécanique... Dessin d'architecture... Modèles... Lithographie... Confection de patrons de chaussures... Coupe et couture (pour dames) jour et soir.

AU MARCHE ST-LAURENT... PLOMBERIE... AU NO 183 RUE CONGREGATION... DESSIN MECANIQUE... Un dépôt d'une planche (\$1.00) est exigé de chaque élève, lequel sera retourné à ceux qui auront été absents moins de quatre fois (4) fois.

CIGARES DE L'UNION... MARTHA 10 CTS... MARTIN 5 cts.

VOL AVEC EFFRACTION... JOSEPH MONNETTE... PHILIPPE LAURENT... Laurent & Monette... ENTREPRENEURS EN BRIQUES... 182 RUE CADIEUX MONTREAL

CALEDONIA... BEAVER BRAND... Robillard & Cie... EMBOUTILLEURS... L'Aperitif Bambou

T O T... Dans tous les Hotels, Bars et chez tous les Marchands de Vins... Demers & Racicot... \$1300 A EMPRUNTER

ASSURANCE CO-OPERATIVE CONTRE L'INCENDIE... Les propriétaires de bien de fonds et du commerce devraient profiter des avantages offerts par la Foncière, compagnie d'assurance contre l'incendie.

Propriétés demandées... District borné par St-Laurent, Roy, Amherst et Dorchester. Prix de \$5000 à \$15000 Transigera avec propriétaire seulement. S'adresser par lettre à boîte 88 la "Presse".

On Demande une Epicerie... Non licenciée dans le quartier Saint-Jacques-achètera sur le prix de l'inventaire-préférence si les fixures font partie de la maison, donnera de \$400 à \$500 comptant en acompte. Demers & Racicot, 52 St-Jacques.

Occasions d'Affaires A VENDRE PAR Demers & Racicot, 52 RUE ST-JACQUES, Tél. Main 2804.

Grand Assortiment DE COLLETS, CHEMISES, COUS, BRETTELLES... A des Prix très Modérés... Une visite est sollicitée... Paul J. Pelletier... 163 Rue Ste-Catherine Est.

Morency Frères... ENCADREURS ET DOREURS... 348 Ste-Catherine Est (Près Berri) Tel. Bell Est 3202.

J. O. Lafond... 323 RUE MARIE-ANNE... 59 Rue St-Jacques

Le Nationscope... Coin St-André et St-Catherine Est... SEMAINE COMMENCANT LE 14 OCTOBRE 1907

THEATRE NATIONAL... COIN STE-CATHERINE ET BEAUDRY... Téléphone Bell, Est 1776

THEATRE DES NOUVEAUTES... Comédie Française... 163 Rue Ste-Catherine Est

ROCHONOSCOPE, AVENUE DULUTH... SEMAINE DU 14 OCTOBRE 1907... MON ISMIE

National Biographe... SALLE BOURGET, entre Dominion et Vinet... Représentations de Vues Animées, Chansons Illustrées, tous les jours, après-midi et soir.

VITOSCOPE... Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville... Représentation à fois par jour. Dimanches compris. SEMAINE DU 14 OCTOBRE 1907

Parc Sohmer... Saison d'Hiver 1907-08... OUVERT LE DIMANCHE SEULEMENT... ADMISSION 10c

STADIUM... Aujourd'hui... Dernier 'THE MAYERS'... Représentation

MONTREAL PARK AND ISLAND RAILWAY CO... Service Spécial du Cimetière à Prix Réduits... Les SAMEDIS et DIMANCHES DURANT SEPTEMBRE et OCTOBRE 15 cents Aller et Retour

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.

Excursions a Quebec... LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST LAURENT LIMITEE... Emettra des billets bons pour un mois. Vapeurs 'IMPERIAL' et 'COLONIAL'.